



Circonscription
de Saint Paul 1

Nom de l'école

GRAND FOND

école maternelle
école élémentaire
école primaire

*Rayer ou supprimer les mentions
erronées*

Conseil d'école n° 1 Date : 11/10/2019

Durée : 2h

Participants

Représentants des parents d'élèves :

- voir liste d'émargement
-
-
-
-
-

Enseignants

- voir liste d'émargement
-
-
-
-
-

Représentants de la mairie :

- 0
-
-

Président de la séance : René SIDA (directeur)

Ordre du jour : Présentation du nouveau conseil d'école

Structure de l'école à la rentrée 2019 et projection sur celle de 2020

Point sur le projet de reconstruction de la nouvelle école

Travaux en cours (protection de la cour contre le soleil, ...)

Questions diverses

Compte-rendu :

Le directeur remercie en préambule l'ensemble des participants et félicite les nouveaux parents élus pour leur implication dans la vie de l'école.

Il tient à remercier particulièrement Madame De Palmas Hélène qui l'a secondé efficacement depuis la rentrée scolaire, ainsi que Madame Berthelot Vanessa pour son aide logistique. S'ensuit une présentation individuelle de chaque membre du conseil. L'ensemble des participants déplore l'absence d'un représentant de la mairie de St Paul.

1- Structure de l'école

2019-2020 Maternelle : 108 élémentaire : 233 TOTAL : 341 14 classes
prévisions 2020-2021 d'après les effectifs actuels sans réajustement

Maternelle : 97 élémentaire : 228 TOTAL : 325 14 classes

projection possible (Mme Florentin Joanne) : 351 él (4 classes mat., 10 classes élém.)

Maternelle : 100 élémentaire : 251 TOTAL : 351 14 classes

(voir tableau)





Cette année, nous avons pu éviter la fermeture d'une classe grâce au soutien de Mme l'IE et de Mr le Maire, avec un effectif de 341 élèves (ratio légal : 28 él X 14 classes = 392 élèves).
A la rentrée 2020, le problème se posera à nouveau, et nous espérons la même compréhension de la part de nos supérieurs et élus. Sinon, nous perdrons la décharge totale pour le directeur, ce qui compliquerait sérieusement la gestion quotidienne de l'école déjà fort conséquente.
La présence d'un représentant de la mairie aurait permis au conseil d'insister sur la nécessité de favoriser les inscriptions via les dérogations de secteur.

2- Règlement intérieur et goûter

Dans le cadre de la lutte contre le gaspillage alimentaire et de l'éducation à la santé (lutte contre l'obésité et le diabète), le conseil avait auparavant adopté l'interdiction d'un goûter autre que des fruits.
Toutefois, une dérogation avait été mise en place pour les maternelles aux alentours de 8h, notamment pour ceux qui n'avaient pas le temps de déjeuner le matin.
En élémentaire, certains enseignants estiment qu'il n'est pas de leur ressort d'empêcher un enfant de goûter, qu'il s'agit là plus d'un problème qui engage la responsabilité des parents.
Le directeur rappelle que la loi doit être respectée par tous, qu'il faut insister auprès des enfants et de leurs parents pour les sensibiliser au règlement qui a été voté en conseil d'école.
Le débat qui s'engage est sensible et engagé .
Les parents proposent de mettre en place un sondage par internet auprès des parents dès la rentrée d'octobre.
Si nécessaire, un conseil d'école extraordinaire entérinera la mise à jour du règlement intérieur.

3- La cantine

Les représentants des parents d'élèves ont été sollicités pour différents sujets concernant la cantine, et plus largement la pause méridienne.
A la demande de parents suite à leur non-convocation à la commission des menus gérée par la municipalité, Mme FONTAINE de la mairie s'est rendue à l'école le 4 octobre 2019, afin d'échanger avec les équipes de restauration, et y a convié Mme De Palmas et le directeur. Ont été abordés les points suivants :
- Les incivilités sont moins importantes qu'auparavant mais sont attentivement surveillées.
- Une attention particulière sera portée au moment de l'attente des enfants dehors avant d'entrer au réfectoire : problème lié surtout au manque d'ombre (malgré les demandes incessantes et répétées des parents)
- Le fait de donner systématiquement du pain blanc aux enfants a été remonté.
- Un rappel sur la bonne tenue du langage du personnel a été fait
- l'organisation du service des repas doit être affinée car le déjeuner reste un moment convivial pour les enfants, et les échanges doivent être privilégiés.
- La qualité des repas, si elle est acceptable, peut encore être améliorée. La composition des menus se bonifie d'année en année grâce notamment à la qualité des produits utilisés (renforcement de l'approvisionnement avec les producteurs de proximité, traçabilité plus lisible des viandes).
RAPPEL : seuls les élèves porteurs d'un P.A.I peuvent amener leurs repas le midi .

4- Confort thermique

Malgré les nombreuses demandes adressées à la mairie, nous n'avons aucun retour sur la pose d'ombrière ni sur le boisement de la cour. Des équipes municipales sont venues constater de visu, mais rien encore n'a été décidé.

Le problème devient de plus en plus urgent car nous entrons dans la période estivale et les températures vont encore grimper. Le directeur signale que l'école sera destinataire prochainement d'un enregistreur de températures qui permettra de mesurer véritablement les conditions de travail des élèves et des enseignants.

Toutefois, à la rentrée de janvier 2020, si rien n'a été fait, les parents se réservent le droit de mettre en place des actions fortes afin de sensibiliser la population scolaire et la mairie.

5- Reconstruction de la nouvelle école

Programmée il y a déjà 5 ans, la nouvelle école tarde à sortir de terre. Même si les plans sont arrêtés, certaines études techniques n'ont pas encore démarré ,telles la structure du sol, et le permis n'a pas encore été déposé.

Au cours d'une énième réunion au mois d'Août avec les services de la mairie et l'architecte, Madame

Berthelot leur a rappelé la nécessité d'un rétro-planning à destination de la population scolaire pour une meilleure lisibilité de l'avancée des travaux.

6- Fête de Noël

L'équipe pédagogique propose un spectacle de chants de noël le vendredi 13 décembre 2019 de 17h à 19h dans la cour des Goonies. Les enfants seront sous la responsabilité de leurs parents ou de leurs animateurs de garderie.

Les parents souhaitent organiser une tombola destinée à récolter des fonds pour les besoins éducatifs des élèves (bus, sorties pédagogiques, spectacles, ...). Toutes les bonnes volontés sont nécessaires pour l'organisation de cette tombola, pour récolter le maximum de lots, pour aider à la préparation et l'encadrement de ces manifestations.

7- Informations diverses

Plusieurs demandes adressées à la mairie restent lettre morte :

- remplacement du photocopieur
- rideaux pour les classes donnant sur la route
- système d'accroche des vidéoprojecteurs au plafond dans toutes les classes élémentaires qui n'ont pas de TNI, notamment dans la salle des professeurs (RASED).
- Equipement de packs tablettes par cycle pour l'usage et l'apprentissage de l'outil informatique (conformément aux programmes scolaires)

Par ailleurs, les représentants des parents demandent à l'ensemble de la communauté éducative de faire remonter les doléances par mail pour garder une trace. Une communication en ce sens leur sera adressée prochainement.

Mr PARIS Philippe, membre du RASED, présente les prérogatives de chacun des membres de l'équipe, le planning de leurs interventions dans l'école, et l'attention particulière qu'ils accordent aux élèves dont la scolarité nécessite leur présence.

Séance levée à 18h.

Fait à : St Gilles/Bains	<i>Le secrétaire de séance (Nom, prénom et signature) De PALMAS Hélène, BACHOU Stéphanie</i>	<i>Le président du conseil d'école (Nom, prénom et signature) SIDA René</i>
Le : 11/10/2019		